

Image not found or type unknown



Duree hebdomadaire superieure a 35 heures

Par **SARKISSIAN**, le **03/04/2009 à 16:41**

je viens d'être embauché chez un concessionnaire de voiture en tant qu'assistant vendeur je travaille 9 heures par jour sauf le samedi je travaille 7 heures par jour j'ai un jour de congés par semaine ce qui ramène ma durée hebdomadaire à 43 heures mon employeur me paye 1385 euros brut ce qui correspond au SMIC pour 35 heures, est-ce légal ou devrait-il me payer en heures supplémentaires ?

Par **Visiteur**, le **04/04/2009 à 18:43**

bonjour, simple curiosité : avant de poser votre question, avez-vous lu les messages du forum ?